TRANSITION ÉNERGETIQUE, NUCLÉAIRE ET RENOUVELABLE : UNE AUTRE VISION QUE CELLE DES MEDIAS

par Monsieur Michel Gay, membre de l'Association des écologistes pour le nucléaire(AEPN)



Vendredi 5 octobre, pour la reprise des conférences au Rex, deux nouveautés attendaient les adhérents : un nouvel horaire 14h45, une présidente, mais Jean-Louis Amiard avait, pour sa passation de pouvoir, choisi un sujet propice au débat : Transition énergétique, nucléaire, renouvelable : une autre vision que celle des médias. Michel Gay, ancien pilote de chasse, se présente comme un citoyen écolo comme tout le monde mais décidé à faire prendre conscience à ses concitoyens des manipulations de l'information sur le nucléaire et les énergies renouvelables.

Après avoir rappelé la distinction entre l'énergie - vie et vecteur de civilisation - et l'électricité vecteur qui transporte l'énergie, le membre de l'Association des écologistes pour le nucléaire dénonce d'abord les objectifs de la COP 21 et de la loi sur la transition énergétique. Produire plus avec moins d'énergies fossiles tout en satisfaisant les besoins croissants des consommateurs asiatiques voire africains... intenable avec les énergies renouvelables. Les pays connus pour utiliser massivement l'éolien compensent l'insuffisance et l'intermittence de cette ENR par le recours au gaz, au charbon ou au lignite aux réserves abondantes donc peu chers. C'est le cas de l'Allemagne. La Norvège fait « profiter » le Danemark de son hydroélectricité.

Nombreux graphiques et extraits de films à l'appui, le conférencier décortique alors le cas de la France qui a opté pour le nucléaire, énergie propre, dénuée d'émission de gaz à effet de serre : 75% de notre électricité sort de centrales dont la durée d'existence pourrait être portée à 60 ans. Selon lui, Fessenheim devrait avoir encore de beaux jours devant elle, les soudures de Flamanville ne plus poser problème en 2022, EPR et surgénérateurs être l'avenir. Ce ne sont pas les ENR qui peuvent éviter un blackout ni créer beaucoup d'emplois, panneaux photovoltaïques et éoliennes étant importés souvent de Chine. Les enjeux financiers sont énormes mais ne rapportent guère au contribuable. Elles sont nuisibles, martèle-t-il, exception faite de l'hydroélectricité.

Des propos qui ont bousculé les idées reçues et suscité questions et réactions des adhérents. Certains n'ont pu s'exprimer faute de temps. Il va falloir que l'UTATEL s'adapte aux nouveaux horaires.

HISTOIRE DE LA CORRÈZE

par Monsieur Frédéric Le Hech, agrégé d'Histoire-Géographie



Pour sa 1^{ère} venue à l'UTATEL, Frédéric LE HECH a fait redécouvrir à un nombreux public, une histoire de la Corrèze synthèse des plus récents travaux d'historiens et archéologues.

Parcourant le temps long –de la dernière glaciation (il y a 200 000 ans) aux débuts de la période féodale, il nous a emmenés aux côtés des chasseurs-cueilleurs voici 45 000 ou 50 000 ans, de leurs successeurs contraints par le réchauffement climatique et la raréfaction des espaces à la sédentarisation. Sur la Route des Métaux, entre Armorique et Méditerranée, le territoire des « guerriers de l'orme » - les Lemovices- aux nombreux sites aurifères est un espace économique majeur jalonné d' « agglomérations » telles Uzerche, Monceaux, Tintignac. En -51, la bataille d'Uxellodunum marque le début de la romanisation attestée par plus de 600 sites et le passage d'une route NE /SO structurant les échanges d'un monde toujours très rural. Un monde qui se christianise dès le Ve siècle en « sauts de puce » avant que ne s'y développent de grandes abbayes et qu'Obazine, Beaulieu ou les papes originaires de Rosiers d'Egletons témoignent du dynamisme religieux du Bas-Limousin.

Dans une 2e partie passionnante, l'historien abandonne le Bas-Limousin féodal pour la Corrèze née de la Révolution et son histoire politique. Avec précision, verve et humour et le soutien d'une iconographie souvent originale, il détaille l'apprentissage de la démocratie dans ce département créé en 1790 qui donne à Tulle, ville la plus peuplée, la prééminence sur Brive qui se serait bien vue chef-lieu d'un département de la Vézère, plus aquitain...et prendra sa revanche en 1860 grâce au chemin de fer.

Apprentissage difficile avec le retour en force de l'Eglise et du conservatisme sous la Restauration, la succession des régimes politiques. Bien avant le grand basculement des années 1876-1878 où la République s'impose enfin dans les campagnes, la Corrèze est département-tremplin pour les hommes politiques et le clientélisme bien présent. Viendront l'omnipotence radicale, les guerres puis la forte implantation communiste au déclin orchestré par les radicaux et socialistes de la IVe République. Paradoxale Corrèze, « petite Guinée » opposée à la création de la Ve République mais lui donnant deux présidents certes parachutés mais emblématiques Corréziens.

Toute une galerie d'hommes politiques a repris vie grâce à Frédéric Le Hech très apprécié par les adhérents de l'UTATEL qui le reverront sûrement.

LES SITES REMARQUABLES DE LA CORREZE

par **Monsieur William Armenaud**, de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle-Aquitaine



Vendredi 19 octobre au Rex, le public était venu nombreux pour découvrir les sites remarquables de la Corrèze mais William Armenaud, inspecteur des sites de la DREAL- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – a désarçonné une partie des adhérents venus pour contempler les sites emblématiques de notre département.

Paysagiste-concepteur, le conférencier a voulu montrer les raisons du classement des paysages en sites remarquables. Il n'y a pas de paysage-type, pas d'échelle unique : un site remarquable peut se réduire à un arbre (tilleul de Sully à Corrèze), un pont (Le Saillant) ou couvrir une zone urbaine et ses glacis, voire un vaste espace – tourbière du plateau de Millevaches ou vallée de la Dordogne.

D'abord, il faut PERCEVOIR, repérer les paysages « parties du territoire telles que perçues par les populations dont le caractère résulte de l'action des facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations », dignes d'intérêt pour les classer afin de les protéger.

Cet intérêt pour le paysage a pris son essor avec la peinture de plein air. Ne pas se contenter de contempler, apprendre à lire le paysage, le protéger tels sont, en 1861, les objectifs de l'Edit de Napoléon III influencé par George Sand et Prosper Mérimée. La forêt de Fontainebleau est la 1e réserve naturelle. En 1906, la loi sur la protection des sites et monuments naturels fait des cascades de Gimel le 1e site remarquable corrézien. Merci à Gaston Vuillier mais aussi au Touring club de France car classement rime souvent avec développement du tourisme et désenclavement.

1930 voit recenser les monuments d'intérêt artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque : châteaux, chapelles, chaos, rivières sont soustraits à l'appétit des carriers ou des industriels.

Aujourd'hui, la Corrèze compte 88 sites inscrits, 19 sites classés (la Dreal ne peut qu'y faire des recommandations). Gérer paysages et sites n'est pas mission facile, inscrire un lieu au classement prend environ 5 ans, labelliser un site encore davantage, conclut le conférencier.

DÉCOUVERTE DE LA CHINE

par Madame Nelly Charpentier, retraitée de l'Education Nationale



C'est à une découverte des grandes métropoles chinoises, fourmilières toujours embrumées, aux contrastes et inégalités saisissantes, que nous ont convié Nelly et Jean Charpentier, vendredi 23 novembre au Rex.

D'abord Pékin : au milieu de milliers de touristes chinois et étrangers, parcours des immenses lieux de pouvoir de la capitale. Franchie l'énorme Porte de la Paix céleste, nous mettons nos pas dans ceux des empereurs, des épouses et concubines, de leurs eunuques qui ont peuplé la Cité Interdite. La démesure est omniprésente : c'est Yongle, 3e empereur Ming (XIVe s) qui est à l'origine du Palais impérial, de ses 9999 pièces, des dédales et jardins. Lieux de tourisme mais aussi pour le Palais d'Eté, de promenade voire de méditation ... pour les pratiquants du taïchi ou le calligraphe concentré sur son art. Place ensuite à la flânerie dans les hutong, ces ruelles sur lesquelles s'ouvrent minuscules maisons traditionnelles, petits commerces, restaurants surprenants : « ils sont frais mes scorpions ! ». Ils se tortillent encore sur leurs brochettes. Petit détour à la recherche des athlètes français immortalisés sur les murs des installations olympiques avant l'envol pour la Grande Muraille toujours spectaculaire ... et bondée : il est loin le temps des sentinelles guettant inlassablement un hypothétique ennemi.

Ces temps guerriers, nous les retrouvons avec la fascinante armée enterrée de Xi'an, gardienne de l'empereur Qin. Ses 48 concubines, les artistes et les soldats (de chair ceux-ci) furent enterrés vivants pour garantir le secret et l'inviolabilité de la sépulture. Celle qui fut la première capitale de la Chine offre de nuit le spectacle de ses remparts et de sa skyline admirablement éclairés. Danses traditionnelles, somptueuses soieries, une parenthèse dans la recherche effrénée de la modernité. Immersion à Shanghaï, ville de tous les superlatifs : ses 21 millions d'habitants, son centre d'affaires 40 fois grand comme La Défense, ses commerces de luxe. De part et d'autre du fleuve, les édifices coloniaux du Bund et les tours futuristes de Pudong brillent dans la nuit.

Nelly et Jean auraient pu encore nous dire beaucoup plus de la nouvelle superpuissance mondiale mais rendez-vous est pris pour une autre Chine, celle des campagnes et des minorités.

LES JARDINS DE L'IMAGINAIRE Á TERRASSON

par Madame Françoise Parouty, Docteur ès-lettres, membre du bureau de l'UTATEL



Vendredi 30 novembre au Rex, Françoise Parouty, membre du bureau de l'UTATEL, docteur ès lettres, fut notre « guide utopien » dans les Jardins de l'Imaginaire de Terrasson.

En 1993, l'architecte paysagiste américaine Kathryn Gustafson, l'architecte anglais Ian Ritchie et le plasticien américain Peter Forakis créèrent au sud de Terrasson, sur une colline en friche surmontée d'une paroi rocheuse, un lieu de représentation de la mémoire collective, une invitation au voyage spatiotemporel : un jardin qui sur 6ha et en 13 tableaux est à appréhender par l'esprit et les sens.

Une fontaine, un portail aux courbes enserrées dans un cadre rigide, symbole de la volonté de l'homme de dominer la nature, accueillent le visiteur pour une promenade évocatrice des jardins de l'humanité. Pénétrer dans ce croissant de lune dominé par un promontoire, rigoureusement clos et inaccessible sans guide, n'est-ce pas pénétrer dans l'île d'Utopie de Thomas More ?

La passerelle chemine des croupes de buis segmentées de cascades du Bois Sacré, au tunnel végétal encadré de gabions ; des Jardins élémentaires au Jardin des 5 sens. Les terrasses de mousse, le lierre autant d'échos des civilisations méditerranéennes ou asiatiques. Un escalier ouvre des perspectives, une trouée sur les toits, la Vézère ou Saint-Sour ancre le jardin dans son site ; les axes des vents et leurs cloches tissent les liens avec la ville.

Un problème technique a privé notre ouïe du son des cascades et des 135 jets d'eau du Jardin d'Eau, jardin géométrique déjà évoqué dans la Genèse, consubstantiel des premières cités mésopotamiennes puis au cœur de la civilisation arabo-musulmane.

Parenthèse colorée dans le vert omniprésent, une Roseraie un peu chiche. Franchis le Topiaire puis les Pierres Gravées des vrais tracés des grands fleuves à l'échelle de la Terre, c'est l'arrivée au pied de la Serre dont le toit se faisait illusoire miroir d'eau.

Au terme de son passionnant exposé, Françoise Parouty souligne l'ambivalence des jardins, lieux de réclusion et d'évasion. Celui de l'Imaginaire n'est pas prison mais promesse : il a su reprendre et réinterpréter les codes des jardins avant lui, maintenir les sens en éveil, faire le lien entre passé et futur, rassembler par son universalité, réfléchir à des utopies qui auraient noms solidarité ou écologie... Belle découverte ou redécouverte pour le public venu nombreux.

Vendredi 14 décembre 2018

CONCERT DE PIANO A DEUX ET QUATRE MAINS

par Camille Leroy et Laurent Bourreau, professeurs au conservatoire de Brive





Vendredi 14 décembre, l'auditorium Francis Poulenc accueillait le traditionnel concert de l'UTATEL, dernier rendez-vous des adhérents avant les fêtes de fin d'année. Des adhérents venus comme toujours très nombreux pour Rachmaninov et Chopin, magistralement interprétés par Laurent Bourreau et Camille Leroy, tous deux professeurs au Conservatoire. Les deux majestueux Steinway se sont unis dans la Romance de Rachmaninov avant de dialoguer avec passion dans le Concerto n° 1 de Chopin. Laurent Bourreau, soliste et Camille Leroy, à la réduction d'orchestre, nous font partager l'exaltation et les sentiments d'un Chopin de 20 ans qui joue pour la dernière fois dans son pays natal : il donne ce concert d'adieu en octobre 1830 à Varsovie, un mois avant l'insurrection polonaise contre le Tsar et la terrible répression qui s'ensuivit.

Emporté par le romantisme, le public a chaleureusement applaudi les pianistes, peut-être pas assez longuement car beaucoup regrettaient l'absence de bis et auraient voulu prolonger cette heure musicale.